

Resumé

L'analphabétisme constitue un obstacle majeur à l'insertion professionnelle en Haïti, où 41,2 % de la population adulte était encore analphabète en 2013 (IHSI, 2013). Ce travail analyse les liens entre absence de compétences de base et difficultés d'accès au marché du travail, en particulier au secteur formel. À partir de données issues de l'Institut Haïtien de Statistique et d'analyses documentaires (2007–2019), il met en évidence la marginalisation des analphabètes, cantonnés majoritairement au secteur informel et à des activités précaires. Les résultats soulignent la nécessité de politiques publiques cohérentes d'alphabetisation, combinant formation de base et qualification professionnelle.

Mots-clés : analphabétisme, emploi, insertion professionnelle, secteur informel, Haïti.

À propos de l'auteure

Sherley A. Martine est titulaire d'un Master 2 en Ingénierie de Formation et des Systèmes d'Emplois (ENSFEA, France), d'un certificat en Gestion des Ressources Humaines (Université Quisqueya), et d'un diplôme en Finance et Commerce International (ANDC). Elle cumule plus de 11 ans d'expérience dans la gestion des Ressources Humaines et 17 ans dans le domaine administratif.

Introduction

L'analphabétisme demeure un défi majeur à l'échelle mondiale. Malgré les efforts déployés pour son éradication, le phénomène persiste et s'aggrave. Selon l'UNESCO, on compte environ 750 millions d'adultes et 102 millions de jeunes analphabètes dans le monde. Ce fléau entrave le développement humain, économique et social, en limitant l'accès à l'information, à l'emploi et à la participation citoyenne.

Haïti, en tant que pays moins avancé, illustre les conséquences du sous-développement par un taux d'analphabétisme élevé. Environ 4 millions de personnes, soit 41.2 % de la population, ne savent ni lire ni écrire (ECVMAS, 2013), avec une prédominance chez les femmes (24.1 %) par rapport aux hommes (17.1 %). Cette situation reflète les inégalités sociales, les faiblesses du système éducatif et l'absence de politiques publiques efficaces et durables.

Face à cette réalité, Haïti a adhéré à l'Agenda 2030 des Nations Unies, qui comprend 17 objectifs de développement durable (ODD), dont l'ODD4 sur l'éducation de qualité pour tous. L'objectif est d'atteindre un taux d'alphabetisme de 94 % chez les jeunes et 90 % chez les adultes d'ici 2030.

Sherley AUGUSTIN MARTINE

En complément, la Constitution haïtienne reconnaît le droit à l'éducation et à l'alphabétisation, mais les engagements restent souvent théoriques et peu appliqués.

Dans ce contexte, le présent travail vise à étudier la relation entre l'analphabétisme et les difficultés d'insertion professionnelle en Haïti. Il s'appuie sur une analyse en trois parties : le contexte et les constats, la problématique et la méthodologie, puis l'interprétation des résultats. L'objectif est de démontrer que l'analphabétisme constitue un frein à l'accès à un emploi décent et de proposer des pistes concrètes pour améliorer l'inclusion socio-économique des personnes concernées.

1. Contexte et Constat

Haïti, pays en développement situé dans la Caraïbe, présente une situation socio-économique marquée par une forte pauvreté, une faible croissance et une démographie jeune. Environ 6,3 millions de personnes vivent dans la pauvreté, dont 2,5 millions en extrême pauvreté, principalement en milieu rural. Le pays compte 4 millions d'analphabètes, soit 41.2 % de la population, avec une prédominance chez les femmes et dans les zones rurales.

Le marché du travail haïtien est largement dominé par le secteur informel, qui emploie 91.1 % des actifs occupés, tandis que le secteur formel ne représente que 3.2 %. Les analphabètes sont fortement présents dans l'informel, souvent à leur propre compte, mais quasiment absents du secteur formel, faute de qualifications. Paradoxalement, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes instruites (25.4 %) que chez les analphabètes (7.3 %), qui se débrouillent dans des activités de subsistance.

Les campagnes d'alphabétisation menées depuis 1944 ont été nombreuses mais peu efficaces. Malgré la création de plusieurs structures (SEA, ONEC, ONAAC, etc.), les résultats sont décevants : faible taux de couverture, manque de coordination, absence de suivi et de financement adéquat. Les efforts publics sont souvent fragmentés et instrumentalisés politiquement, tandis que l'offre privée (ex. Fondation Alfatibonit, HELVETAS) a montré de meilleurs résultats grâce à une approche professionnalisante.

Enfin, le système éducatif haïtien souffre d'un accès limité, surtout en milieu rural. 41.1 % des personnes de 6 ans et plus ne sont pas scolarisées, et 16.9 % ne l'ont jamais été. Les causes incluent la pauvreté, le coût élevé de la scolarité, le manque d'infrastructures, et les inégalités de genre. Ce contexte explique la reproduction du phénomène d'analphabétisme, qui freine l'insertion professionnelle et le développement du pays.

2. Problématique

2.1. L'analphabétisme

Dans son rapport, UNESCO (2009) entend par l'analphabétisme, la population âgée de 15 ans et plus qui ne sait ni lire ni écrire avec compréhension, d'un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Insertion professionnelle : la question de l'analphabétisme en Haïti

Sherley AUGUSTIN MARTINE

Les données disponibles sur l'analphabétisme en Haïti sont accablantes. La Secrétairerie d'Etat à l'alphabetisation évalue la population de l'analphabète en 2019 à 4,000 000 de personnes. D'après l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH), 42.2% de la population de 6 ans et plus n'ont aucun niveau d'études, dont 45.5% sont des femmes contre 38.6% des hommes avec une forte concentration en milieu rural. De plus, 65% de cette population analphabète, sont des jeunes.

La problématique de l'analphabétisme ne date pas d'aujourd'hui, (JOINT, 2009) elle existe depuis la genèse d'Haïti. Puisqu'au lendemain de l'indépendance du pays, Toussaint LOUVERTURE et Jean Jacques DESSALINES adressaient déjà l'épineuse question de la scolarisation de plus d'un demi-million de gens analphabètes, au point d'encourager l'initiative d'ouvrir des écoles privées en vue de combattre l'analphabétisme. Malheureusement, ce problème persiste encore au point d'entraver l'insertion professionnelle d'un grand nombre de personnes concernées par cet obstacle dans l'emploi formel.

En outre, Catherine STERCQ dans son texte « *Alphabetisation et insertion socio professionnelle* » a abordé la question de l'analphabétisme et l'insertion professionnelle en Bruxelles dans un contexte où le marché du travail est perçu comme étant uniquement dans le secteur formel. Contrairement à la réalité haïtienne où le marché du travail est essentiellement informel, et composé de peu d'emplois formels (3.2%).

L'analphabète à Bruxelles présente un problème d'identité, de reconnaissance, et reste pendant longtemps dans le chômage, s'il ne trouve pas une Entreprise qui décide de l'embaucher avec son manque de qualification.

STERCQ traite les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des analphabètes à Bruxelles comme étant un problème d'exclusivité à cause de l'absence de politique sociale notamment de cadre législatif, de programmes d'insertion professionnelle visant l'intégration des analphabètes sur le marché du travail. La chercheuse évoque également l'absence de la formation des analphabètes qui n'est pas prise en compte volontairement par les acteurs du programme d'insertion professionnelle.

Dans son ouvrage : « *Analphabétisme et insertion socio professionnelle* », l'auteur a révélé que le niveau socioprofessionnel des gens qui ont bénéficié du programme d'insertion professionnelle est loin d'être comparable à la situation des analphabètes qui se retrouvent confronter au problème écrit-emploi, lire-emploi, qu'elle a expliqué par la théorie adéquation : formation-emploi.

L'offre de l'alphabetisation, selon elle, doit être qualifiante parce qu'elle est à la fois une conséquence de l'insertion et un prérequis. En dépit de tout, quelques analphabètes, sont insérés sur le marché du travail grâce au programme interne d'orientation et d'accueil des Entreprises.

Aussi, STERCQ perçoit l'insertion professionnelle comme étant une gamme de services offerts par des acteurs institutionnels à travers des programmes basés sur la mise à l'emploi, sur la formation de base, sur les actions d'accueil et d'orientation, sur les actions de préformation, et sur la formation qualifiante.

S'agissant des intervenants participant aux programmes d'insertion sociale, l'auteur a identifié les six (6) acteurs suivants :

- Les Centres publics d'aide sociale (CPAS),
- les Centres de formation professionnelle de la Communauté française (FOREM),
- Le Ministère de l'éducation (Promotion sociale) pour son rôle dans l'enseignement des adultes

Sherley AUGUSTIN MARTINE

- Les mouvements associatifs,
- les syndicats et les entreprises.

Quoique le contexte dans lequel l'insertion professionnelle abordé par STERCQ concerne un marché de travail strictement formel, son approche peut être utile dans la mesure où notre travail se délimite uniquement par rapport aux difficultés d'insertion professionnelle des analphabètes dans le secteur formel.

2.2. Cadres théoriques

L'article s'appuie sur quatre piliers conceptuels :

- Théorie du Job Search (Stigler, 1962) : la recherche d'emploi exige des compétences en lecture et écriture, ce qui exclut les analphabètes.
- Théorie du Capital Humain (Becker, 1964) : l'éducation est un investissement qui augmente la productivité et les revenus.
- Concept de Capabilité (Sen) : l'éducation donne à l'individu la liberté de choisir et de participer au développement de son pays.
- Modèle d'insertion professionnelle (Hermen, Dubar) : processus en trois étapes : initiale, intermédiaire, finale, nécessitant une formation de base.

Conséquemment, il est à comprendre : « dans quelle mesure l'analphabétisme est-il un élément explicatif des difficultés d'insertion professionnelle dans le secteur formel en Haïti ? ».

2.3. Hypothèses de recherche

En réponse à la question de départ ci-dessus, nous formulons les trois les hypothèses suivantes :

1. Les offres d'emploi proposées dans le secteur formel sont des offres qualifiées ne permettant pas l'insertion professionnelle des analphabètes.
2. L'analphabète ne dispose pas d'un minimum de compétences en lecture et en écriture pour être autonome dans la recherche d'emploi dans le secteur formel.
3. Le faible taux d'accès à l'éducation augmente le taux de l'analphabétisme en Haïti.

2.4. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Notre méthode de recherche, part d'une approche quantitative, elle s'appuie essentiellement sur la consultation des données disponibles des enquêtes de l'Institut Haïtien de Statistiques et de l'Informatique (IHSI) et celles publiées dans les documents officiels du gouvernement haïtien.

Tenant compte de notre travail de recherche, les données avancées proviennent essentiellement de quatre sources documentaires, à savoir : l'enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH) ; l'enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme, phase 1 (ECVMAS 1), l'enquête sur l'emploi et l'économie informelle ; et des différentes publications officielles.

Les variables mentionnées dans les hypothèses ont été mesurées par les indicateurs suivants le taux de non-scolarisation, le niveau d'instruction, la participation au marché du travail et le type de demande d'emploi.

3. Résultats

1. Sous-représentation dans le secteur formel : moins de 2 % des analphabètes accèdent à des emplois formels (administration publique, ONG, entreprises privées).
2. Précarité dans l'informel : plus de 70 % des analphabètes survivent grâce au commerce de rue, à l'agriculture de subsistance ou à des activités saisonnières mal rémunérées.
3. Inégalités de genre : 39,8 % des femmes analphabètes sont confinées au foyer contre 21 % des hommes, accentuant leur dépendance économique.
4. Chômage et inactivité : le taux de chômage chez les analphabètes avoisine 25 %, renforcé par l'impossibilité de répondre aux critères des agences de placement.

Discussion

Les résultats confirment que l'analphabétisme est un facteur d'exclusion sociale et économique en Haïti. Les analphabètes ne répondent pas aux exigences du marché formel, ce qui les condamne à des activités de survie dans l'informel. Les politiques publiques d'alphabétisation, souvent instrumentalisées à des fins politiques, manquent de continuité et d'efficacité. À l'inverse, certaines initiatives privées (ONG, fondations) ont démontré qu'une alphabétisation intégrant une formation professionnelle augmente les chances d'insertion.

Conclusion

L'analphabétisme reste un frein majeur au développement socio-économique d'Haïti en 2020, malgré plus de 70 ans de campagnes successives (Joint, 2009). L'étude recommande :

- D'institutionnaliser une politique nationale d'alphabétisation durable et qualifiante ;
- D'articuler formation de base et compétences professionnelles ;
 - Une formation de base qui donne accès aux droits et aux démarches essentielles : apprendre à lire, écrire et compter, acquérir les compétences de vie courante (remplir un formulaire, lire une annonce, comprendre des consignes).
 - Des compétences professionnelles qui ouvrent la voie à l'emploi formel ou à l'auto-emploi. (Métiers et savoir-faire techniques : Une fois la base acquise, il faut des savoirs pratiques adaptés au marché du travail :
- Apprendre un métier (couture, mécanique, agriculture moderne, informatique de base, artisanat, etc.) ;
- Suivre une formation qualifiante (certificat, stage en entreprise, formation professionnelle).
- D'intégrer l'alphabétisation dans les stratégies d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

La réduction significative du taux d'analphabétisme, d'ici 2030 (UNESCO, 2019), est une condition indispensable pour atteindre un développement durable en Haïti.

Recommandations

- Procéder à la Gestion Territorialisée des Emplois et des Compétences (GTEC) des zones rurales afin de connaître les potentialités des zones et de développer des métiers pour les paysans alphabétisés.

Sherley AUGUSTIN MARTINE

- Dynamiser et autonomiser la secrétairerie d'Etat à l'alphabétisation pour son accomplissement dans ses principaux rôles.
- Disposer des centres alphabétiques propres et bien équipés.
- Faire du diplôme de l'alphabétisation, une certification nationale, c'est-à-dire une obligation comme la carte électorale pour avoir recours à certains services publics comme par exemple obtenir la demande d'un permis de conduire (le statut de l'analphabète est devenu un état normal dans le pays, l'offre doit contraindre les gens à se former).
- Penser à créer une structure d'insertion Professionnelle inclusive avec des acteurs institutionnels comme la Caisse d'assistance Sociale (CAS) pour l'assistance aux activités économiques lors de la recherche d'emploi.
- La Secrétairerie d'Etat à l'alphabétisation pour former en lecture et en écriture.
- Le secteur patronnat pour faciliter les stages et l'embauche, les syndicats pour faire de la pression et du lobbying auprès des patrons, l'Institut Nationale de Formation Professionnelle (INFP) pour la formation professionnelle.

Références

- Becker, G. S. (1964). *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. Chicago: University of Chicago Press.
- Denison, E. F. (1961). *The sources of economic growth in the United States and the alternatives before us*. New York: Committee for Economic Development.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2007). *Enquête sur l'Emploi et l'Économie Informelle (EEEI)*. Port-au-Prince : IHSI.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2013). *Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages après le Séisme (ECVMAS)*. Port-au-Prince : IHSI.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2012). *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH)*. Port-au-Prince : IHSI.
- Joint, L. (2009). *Histoire de l'éducation en Haïti*. Port-au-Prince : Presses de l'Université d'État d'Haïti.
- Marie-Sainte, M. (2014). *Capabilité et développement en Haïti*. Toulouse : ENSFEA.
- Reid, J. (2011). *Évaluation du projet 514HAI1000-LIFE UNESCO/Espagne/SEA : Alphabétisation et formation de base des jeunes adultes des communes de Bainet et Côtes-de-Fer*. Port-au-Prince : UNESCO.
- Schultz, T. W. (1962). *Investment in human capital*. *The American Economic Review*, 52(1), 1–17.
- Secrétairerie d'État à l'Alphabétisation (SEA). (2007). *Plan d'action national d'alphabétisation 2007–2010*. Port-au-Prince : SEA.
- Stigler, G. J. (1962). *Information in the labor market*. *Journal of Political Economy*, 70(5, Part 2), 94–105.
- UNESCO. (2009). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous : Surmonter l'inégalité*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. (2019). *Objectifs de développement durable et éducation*. Paris : UNESCO.